

## Malaise et aggravation de maladie

- mettre au repos :
  - en position assise ou demi-assise, en cas de gêne respiratoire<sup>(1)</sup>,
  - en position allongée (sur un lit, un brancard ou à même le sol)<sup>(2)</sup>, le plus souvent,
  - dans la position où la victime se sent le mieux, en cas de refus d'adopter les positions précitées.
- aider la victime à :
  - dégager ses vêtements, en cas de gêne,
  - prendre son médicament ou du sucre si c'est nécessaire.
- rassurer la victime ;
- protéger la victime contre le froid, la chaleur ou les intempéries ;  
Si nécessaire, l'installer à l'abri et la soustraire des autres nuisances : bruit, foule...
- transmettre les informations recueillies pour avoir un avis médical et appliquer les consignes ;
- surveiller la victime.

### Cas particulier, devant un malaise vagal ou orthostatique<sup>(3)</sup>

Quand la victime déclare faire régulièrement des malaises « vagaux » ou « orthostatiques » et présente ou décrit des signes comme un étourdissement, des nausées, des sueurs, une sensation de chaleur, des points noirs devant les yeux ou un sentiment de perte de conscience imminente, inviter la victime à réaliser les manœuvres physiques (confère la fiche technique correspondante) suivantes :

- l'accroupissement si la victime est en position debout ;
- le croissement des membres inférieurs ;
- le crochetage des doigts et la tension des muscles des membres supérieurs.

Ces manœuvres sont complémentaires aux gestes de premiers secours à réaliser devant une victime de malaise.

<sup>(1)</sup> La position assise ou demi-assise facilite la respiration et soulage la victime.

<sup>(2)</sup> La position allongée est importante car un malaise bénin cède spontanément une fois la victime dans cette position.

<sup>(3)</sup> Ce cas particulier fera l'objet d'une fiche spécifique qui paraîtra en 2022